

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 95 (1998)
Heft: 11-12

Rubrik: Inspectorat

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Inspectorat

Canton de Vaud

Selon les ouvrages apicoles bien connus, la saison, ou plutôt les derniers travaux au rucher, doivent être terminés à la mi-septembre. De nos jours, on peut considérer que la tâche de tout apiculteur responsable ne s'arrêtera provisoirement qu'à l'an nouveau. En effet, la lutte contre le varroa ne nous laisse que peu ou pas de répit. Certes, je ne doute pas que nos apiculteurs ont le sentiment d'avoir fait le nécessaire. Mais parfois notre conscience nous turlupinera... ou travaillera certainement les plus avertis! A-t-on vraiment tout mis en œuvre pour limiter l'infestation de nos colonies?

Rassurez-vous, il n'est pas trop tard pour réagir: contrôler régulièrement les chutes naturelles de parasites sur les langes ou dans les tiroirs de fond de vos ruches. S'il tombe plus d'un varroa par jour, il faudra intervenir. Un traitement à l'acide oxalique sera bénéfique, d'autant plus que les parasites seront plus vulnérables à cette période sans couvain. Cette mesure tant redoutée par certains n'est pas si terrible. Au besoin faites-le avec un collègue, la motivation sera plus grande. Vous devez faire un choix: soulager vos abeilles et ainsi donner plus de chances à vos colonies pour la saison future ou laisser aller les choses, au risque de perdre tout ou partie de votre apier.

Si vous aimez nos petites amies ailées, prouvez-le en les secourant et en protégeant les ruchers voisins de toute réinfestation, vos collègues vous en seront reconnaissants.

Avis aux intéressés: une dernière distribution d'acide oxalique aura lieu le mardi 17 novembre, de 17 h à 19 h, au Service vétérinaire, rue César-Roux 37, à Lausanne.

P.-S. – Les éponges inertes de Thymovar ne présentant aucun danger, elles peuvent être simplement mises à la poubelle.

L'inspecteur cantonal: P.-A. Bonzon

Cours de formation pour inspecteurs des ruchers (qui auront lieu cet hiver)

Quelques candidats supplémentaires seraient les bienvenus pour desservir le canton de Vaud. Les apiculteurs intéressés s'adresseront avant le 15 novembre à l'inspecteur cantonal susmentionné, tél. (021) 864 56 30.

Cordiales salutations à toutes et à tous, bonne fin d'année.

Service vétérinaire cantonal vaudois

